



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

1°. Identification de l'organisme qui passe le marché

Communauté de communes du Pays Rhénan

Adresse : 32, rue du Général de Gaulle

CP : 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03.88.06.74.30

Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr

Adresse du pouvoir adjudicateur : <https://www.marches-securises.fr>

2°. Pouvoir Adjudicateur

Monsieur Louis BECKER, président de la communauté de communes du Pays Rhénan.

3°. Objet de la consultation

Mise en œuvre d'un système permettant d'assister par l'intelligence artificielle le travail des maîtres-nageurs dans la prévention des noyades.

4°. Lieu d'exécution des prestations

La piscine intercommunale du Pays Rhénan, dont les travaux de reconstruction sont actuellement en cours, et comprennent notamment un bassin sportif 4 lignes de nage 25x10m et un bassin d'apprentissage de 125m². La surface totale du bâtiment est d'environ 2060 m² de surface de plancher.

5°. Numéro de nomenclature CPV (vocabulaire commun des marchés publics) :

- Services de développement de logiciels de sécurité : 72212730-5

6°. Procédure de passation

Marché en procédure adaptée, selon l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

7°. Type de marché

Marché public de prestations informatiques, soumis au cahier des clauses administratives générales TIC 2009.

8°. Décomposition en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

9°. Tranches optionnelles

Ce marché comporte 1 tranche optionnelle : les équipements du bassin ludique.

La tranche ferme est la suivante : les équipements du bassin sportif.

10°. Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

Oui.

11°. Modalités essentielles de financement

Fonds propres de la collectivité.

12°. Date prévisionnelle de démarrage des prestations

Le marché prendra effet à la date de sa notification à son titulaire, date prévisionnelle : décembre 2018.

13°. Délai d'exécution du marché

Travaux au 1^{er} trimestre 2019 (selon directive du pilote de chantier), système opérationnel pour l'ouverture au public mi-avril 2019.

14°. Composition des dossiers à remettre par les candidats

Renvoi à l'article 5 du règlement de consultation.

15°. Modalités de transmission des dossiers par les candidats

Renvoi à l'article 6 du règlement de consultation.

16°. Date limite de réception des plis

Le lundi 8 octobre 2018 à 12h00.

17°. Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation.

18°. Délais de validité des offres

120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19°. Renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements complémentaires devront se faire exclusivement via le profil-acheteur précité, selon les modalités prévues au règlement de consultation.

20°. Visite sur site

Les candidats pourront réaliser une visite du chantier, non obligatoire mais conseillée. Ils prendront rendez-vous avant le 28 septembre 2018 avec Madame Valérie JUNG : valerie.jung@cc-paysrhenan.fr

21°. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits

Tribunal Administratif de Strasbourg
Adresse : 31, avenue de la Paix
CP : 67000 Strasbourg
Tél 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

22°. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le 12 septembre 2018.

Louis BECKER
Président de la Communauté de communes
Du Pays Rhéna